



# CONSEIL MUNICIPAL

## REUNION LE MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018

### à 20 H 30 à la Mairie de Hostens

### dans la Salle du Conseil Municipal

#### ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal du précédent Conseil Municipal
- Délibération relative à la signature d'une convention entre la Commune de Hostens et l'Ecole Talençaise des Sports Motorisés (E.T.S.M)
- Délibération relative au co-traitant de l'Entreprise GUENNEC et Fils pour les lots 7 et 8 du marché public : Réhabilitation de deux bâtiments scolaires et de quatre logements au sein du Groupe Scolaire
- Délibération relative à l'avenant 1 à l'Assistance Médiation à Maîtrise d'Ouvrage – canalisation eau potable rue des Lacs
- Délibération relative à l'Assistance Maîtrise d'Ouvrage –enfouissement des réseaux « secs » rue des Lacs
- Délibération relative à une demande de subvention « Les Restaurants du Cœur »
- Délibération relative à la mise en place du régime indemnité tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Délibération : Adhésion à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de gestion de la Fonction Territoriales de la Gironde (CDG33)
- Délibération concernant les tarifs de la bibliothèque (annule et remplace celle du 11/12/2017)
- Délibération concernant les horaires d'ouverture de la bibliothèque (annule et remplace celle du 30/1/2017)
- Délibération modificatives (Eau et Commune)
- Questions et informations diverses

Le Maire,  
Jean-Louis DARTAILH